

FICHE DE SÉCURITÉ MATÉRIEL

ZENIT RA: TRIGGER B

1. Identification de la substance

1.1. Nom du produit :

ZENIT RA TRIGGER SET**

(N° Cat. 41403)

Nom de la substance: 40002C Trigger B:

Hydroxyde de sodium

1.2. Fabricant/Fournisseur

IDS S.A.

101, Rue Ernest Solvay

B-4000

Liège – Belgique.

Tél. +32 (0) 42 52 26 36

Fax. +32 (0) 42 52 51 96

Distribué par

A. Menarini Diagnostics France S.A.R.L.

3-5, Rue du Jura - BP 70511- 94633 Rungis Cedex

Tel. +33 1 56 34 69 10 - Fax +33 1 56 34 69 11

www.menariniagnostics.fr

Menarini Diagnostics Benelux S.A./N.V.

Belgicastraat, 4 - 1930 Zaventem

Tel. +32 2 72 14 545 - Fax +32 2 72 09 292

www.menariniagnostics.be

2. Identification des risques

Désignation du risque: Xi Irritant

Information relative à des dangers particuliers pour l'homme et l'environnement:

Le produit a été étiqueté conformément à la procédure des "General Classification guideline for preparations of the EU"

R 41 Risque de blessure grave aux yeux.

Corrosif. Peut causer des brûlures graves. Corrosif pour la peau, les yeux et les tissus corporels. Nocif si ingéré.

3. Composition / Information sur les ingrédients

Composants dangereux conformément aux

Directives CE:

Triton- X-100 < 1.0 % CAS: 9002-93- 1

Xn, Xi; R 22-41

Hydroxyde de Sodium < 2% CAS: 1310-73-2

EINECS: 215-185-5

C; R 35,

4. Mesures de premiers secours

4.1. Après contact avec la peau:

Rincer immédiatement avec beaucoup d'eau.

Enlever les vêtements contaminés. Laver les vêtements avant réutilisation. Appeler immédiatement un médecin.

4.2. Après contact avec les yeux:

Rincer les yeux immédiatement avec beaucoup d'eau froide pendant au moins 15 minutes. Appeler immédiatement un médecin. Ne pas porter de lentilles de contact lorsque l'on utilise ce produit.

4.3. Après ingestion:

Ne pas induire le vomissement. Boire de grandes quantités d'eau pour diluer. Ne jamais rien donner par la bouche à une personne inconsciente. Consulter immédiatement un médecin.

4.4. Après inhalation :

Porter la personne à l'air frais. Réactiver la respiration si nécessaire.

5. Mesures anti-incendies

5.1 Agents d'extinction adaptés: CO₂, poudre d'extinction ou jet d'eau. Lutter contre les plus grands incendies avec jet d'eau ou mousse résistante à l'alcool.

5.2. Equipement de protection: normalement, aucune protection requise.

6. Mesures en cas de déversement accidentel

6.1 Mesures pour la protection

environnementale: Ne pas laisser entrer dans les égouts et les eaux de surface ou souterraines.

6.2 Mesures pour nettoyage/collecte: Absorber avec du matériel se liant à l'eau (sable, diatomite, liants acide, liants universels, poussière). Eliminer le matériel contaminé comme un déchet conformément aux réglementations locales.

7. Manipulation et conservation

7.1 Information pour manipulation sûre: Pas de précautions nécessaires si utilisé correctement.

7.2 Conservation: lire et suivre toutes les indications de l'étiquette. Se référer à la notice ou à l'étiquette du produit pour plus d'information sur les conditions de conservation.

7.3 Information sur la conservation dans un lieu de stockage: Pas requis.

7.4 Information supplémentaire sur les conditions de conservation: Protéger de la chaleur

FICHE DE SÉCURITÉ MATÉRIEL

ZENIT RA: TRIGGER B

et de la lumière solaire directe. Laver soigneusement les mains après manipulation. Ne jamais mélanger avec des acides ou d'autres substances chimiques. Garder les récipients bien fermés lorsque l'on ne les utilise pas. Ne pas réutiliser les récipients vides.

8. Contrôles d'exposition / Protection personnelle

8.1. Composants avec valeurs limite qui nécessite un contrôle du lieu de travail

Le produit ne contient aucune quantité importante de matériels avec des valeurs critiques qui doivent être contrôlées sur le lieu de travail.

8.2. Mesures générales de protection et d'hygiène

Conserver loin des aliments, boissons et nourriture. Enlever immédiatement tout vêtement contaminé. Se laver les mains durant les pauses et à la fin du travail. Éviter le contact avec les yeux.

8.3. Dispositifs de protection personnelle

Équipement respiratoire: Pas nécessaire si la pièce est bien aérée

Protection des mains: Les gants servent à protéger l'utilisateur contre les éclaboussures. Pour des raisons de sécurité, ils doivent être changés immédiatement après avoir été mouillés.

Protection des yeux: Lunettes de sécurité bien enveloppantes.

9. Propriétés physiques et chimiques

Apparence: Clair Odeur: Aucune Etat physique: Liquide pH: > 13.0

Solubilité dans l'eau: Complète

Gravité spécifique: 1.102 +/- 0.005

Point d'ébullition: Pas déterminé

10. Stabilité et réactivité

10.1. Décomposition thermique

Pas de décomposition si conservé et utilisé selon les instructions pour l'utilisation.

10.2. Réactions dangereuses

Pas de réaction dangereuse connue.

10.3. Produits de décomposition dangereux

Pas de produit de décomposition dangereux connu.

11. Information toxicologique

- 11.1. **Sur la peau:** Pas d'effet irritant.
- 11.2. **Sur les yeux:** Fort irritant avec danger de grave blessure aux yeux.
- 11.3. **Sensibilisation:** Pas d'effet sensibilisant connu.
- 11.4. **Information toxicologique supplémentaire:**
Irritant - Manipuler ce produit avec les précautions d'utilisation d'une préparation chimique.

12. Information écologique

Ne pas laisser du produit non dilué ou une grande quantité de ce dernier atteindre les eaux souterraines ou le système des égouts. L'élimination de plus grandes quantités dans les égouts ou l'environnement aquatique peut entraîner des valeurs de pH plus élevées. Une valeur de pH élevée est nocive pour les organismes aquatiques. Dans la dilution des niveaux d'utilisation, la valeur de pH est considérablement réduite, le produit éliminé après utilisation est donc faiblement dangereux pour l'eau.

13. Considérations sur l'élimination

- 13.1. **Recommandation produit:**
Éliminer les déchets dans un récipient chimique à la décharge publique. Ne pas réutiliser les récipients vides. Suivre toutes les recommandations locales concernant l'élimination des déchets.
- 13.2. **Emballage souillé:**
Tous les emballages réactifs peuvent être éliminés comme déchet industriel non dangereux.

14. Information sur le transport

Transport routier ADR/RID (étranger)
Classe ADR/RID-GGVS/E: 8 Substances corrosives.

Numéro Kemler: 80

Numéro UN: 1824

Groupe emballage: II

Étiquette 8

Désignation des marchandises: 1824 SOLUTION D'HYDROXYDE DE SODIUM

Remarques: LQ19

Classe IMDG: 8

Numéro UN: 1824

Étiquette 8

Groupe emballage: II

Polluant marin: Non

Nom technique correct: SOLUTION D'HYDROXYDE DE SODIUM

FICHE DE SÉCURITÉ MATÉRIEL**ZENIT RA: TRIGGER B****Transport par air ICAO-TI et IATA-DGR:****Classe ICAO/IATA:** 8**Numéro UN/ID:** 1824**Étiquette** 8**Groupe emballage:** II**Nom technique correct:** SOLUTION
D'HYDROXYDE DE SODIUM**15. Information sur la réglementation**

Étiquette conforme aux directives CEE

Symboles: Xi  Irritant**Composants à risque de l'étiquette:** hydroxyde de sodium**15.1. Phrases de risque****Phrases R:** 41 Risque de blessure grave aux yeux.**15.2. Phrases de sécurité****25** Éviter le contact avec les yeux. **26** En cas de contact avec les yeux, rincer immédiatement avec beaucoup d'eau et appeler un médecin. **35** Ce matériel et son récipient doivent être éliminés d'une façon sûre. **36/39** Porter des vêtements de protection adaptés et une protection des yeux et du visage. **46** Si avalé, appeler immédiatement un médecin et montrer le récipient ou l'étiquette.**16. Autre Information**

Cette fiche de sécurité produit complète la notice du produit mais ne la remplace pas. L'information contenue ici est basée sur l'état actuel de nos connaissances.

Conformément à la directive 91/155/CEE